

2025/



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2025/332

Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du mercredi 19 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 novembre, à 18 h 32, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 13 novembre 2025, se sont réunis au nombre de 25, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35
Présents à la séance : 25
Excusés représentés : 6
Absents : 4

* Arrivée à 18h35 au cours de la présentation du point n°2

** A confié son pouvoir à S. Mercieca jusqu'à son arrivée à 18h40 au cours de la présentation du point n°3

***Arrivés à 18h40 au cours de la présentation du point n°3

**** A confié son pouvoir à S. Van Waerbeke jusqu'à son arrivée à 19h34 au cours de la présentation du point n°7

***** A quitté la séance à 21h02 après le vote du point n°19, dernier point à l'ordre du jour

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg**, Souad Medani, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier*, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nouredine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Omar Abbazi****, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebik****, Christian Amar Henni***, José Peres***, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau Erick Couturier, Yvrose Jameau

Excusés représentés :

Claudine Cordes à Gilles Melin, Sylvie Deforges à Marcus M'Boudou, Valérie Marion à Stéphane Raffalli, Nejla Toptas à Souad Medani, Jérémy Kawouk à Aurélie Monfils, Laurent Stillen à Christine Tisserand

Absents :

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr



Ville de Ris-Orangis | ville-ris-orangis.fr



2025/

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
19 novembre 2025
DÉLIBÉRATION
N°2025/332

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire
prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis, Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021 modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES DELIBERATION

PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions n°2025/268 à n°2025/319, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Transmis en Préfecture
le : 25 NOV. 2025

Publié le : 25 NOV. 2025

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux
mois à compter de sa
publication et de sa
notification.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli

Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :

STEPHANE RAFFALLI

Le 24/11/2025 à 17:16

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2025/332 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2025

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
01/09/2025	2025/268	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la mise à disposition d'équipements sportifs par la Commune de Ris-Orangis au collège Albert Camus	SPORTS	Conseil départemental de l'Essonne et collège Albert Camus	Redevance calculée en fonction du nombre d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2025/2026 et fixée par le Département à 7,20 € par élève
01/09/2025	2025/269	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la mise à disposition d'équipements sportifs par la Commune de Ris-Orangis au Collège Jean Lurçat	SPORTS	Conseil départemental de l'Essonne et collège Jean Lurçat	Redevance calculée en fonction du nombre d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2025/2026 et fixée par le Département à 7,20 € par élève
02/09/2025	2025/270	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec la Société Ampoule & Co pour la mise en place d'ateliers d'animation robotique dans le cadre de l'évènement ludique « Tous Unis par le Jeu » le samedi 20 septembre 2025	LUDOTHEQUE	Société Ampoule & Co	1 000,00 € TTC le samedi 20 septembre 2025 de 15h à 19h pour un groupe de 10 enfants de 5 ans ½ à 14 ans par session de 10 minutes
02/09/2025	2025/271	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance mensuelle d'occupation de 348,35 € et redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m², du 1 ^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026
03/09/2025	2025/272	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour la mise à disposition d'équipements sportifs à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne	SPORTS	Université d'Evry-Val-d'Essonne	Mise à disposition du terrain de football du complexe E. Gagneux pour deux semestres : 456 € par semestre 1 ^{er} semestre : tous les jeudis du 22 septembre au 19 décembre 2025 (excepté le jeudi 30 octobre) 2 ^{ème} semestre : Tous les jeudis du 19 janvier au 17 avril 2026 (excepté le jeudi 5 mars) Horaires : 14h30 – 16h30
04/09/2025	2025/273	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation entre la Ville et l'association « Artscene » pour un spectacle à l'occasion de la semaine bleue	RETRAITES	Association "Artscene"	1 100 € TTC pour un spectacle le samedi 4 octobre 2025 à partir de 15h30 au Centre Culturel Robert Desnos

04/09/2025	2025/274	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement dit « instituteur », situé 60 Rue de seine à Ris-Orangis	EDUCATION	-	Redevance chauffage de 2,15 € par mois et par m², à partir du 1 ^{er} septembre au 31 décembre 2025
05/09/2025	2025/275	Portant signature de l'avenant n°1 au contrat de prestation de services avec la société LOOP'S AUDIOVISUEL SARL pour la projection cinéma en plein air	CULTUREL	Société LOOP'S AUDIOVISUEL SARL	Report de la projection cinéma en plein air au 19 septembre 2025
08/09/2025	2025/276	Portant signature de l'avenant n°1 au contrat de prestation de services avec l'Association avec l'Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC 91) pour le dispositif prévisionnel de secours du cinéma en plein air	CULTUREL	Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC 91)	Avenant ayant pour objet d'annuler le dispositif prévisionnel de secours du 30 août 2025 et la dépense afférente
09/09/2025	2025/277	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation entre la Ville et l'EURL « Daniel Picq Productions Editions » à l'occasion de la semaine bleue	RETRAITES	Daniel Picq Productions Editions	550€ pour un spectacle le 10 octobre 2025 d'une durée de 1h20 au 10 place J. BREL
12/09/2025	2025/278	Abrogeant la décision n°2019/171 du 18 juin 2019 et portant création d'une régie de recettes dans le cadre de l'évènement Octobre Rose	ATELIER SANTE VILLE	-	Régie fonctionnant du 1 ^{er} septembre au 30 octobre chaque année permettant d'encaisser les recettes et les éventuels dons dans le cadre de l'évènement Octobre Rose : Fonds de caisse remis au régisseur de 50 €, Montant maximum de l'encaissement à conserver par le régisseur fixé à 1 000€
16/09/2025	2025/279	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec la société L'ESSENTIEL C'EST TOI/OMNICITÉ pour la mise en place d'une conférence pour la Journée Nationale des Assistantes Maternelles	PETITE ENFANCE	Société L'ESSENTIEL C'EST TOI/OMNICITÉ	540 € TTC pour une conférence de 2h le jeudi 20 novembre 2025 de 19h30 à 20h30
16/09/2025	2025/280	Fixant les modalités de règlement des conventions n°91202510017 et n°91202510016, relatives à la participation de la Croix Rouge Française au Point d'Alerte de Premiers Secours et aux Dispositifs	ATELIER SANTE VILLE	CROIX ROUGE FRANCAISE	Dépenses afférentes aux 2 conventions : -Point d'Alerte et de Premiers Secours : 200,91 €TTC,

		Prévisionnels de Secours lors la course Octobre Rose			-Dispositifs Prévisionnels de Secours : 222,16 € TTC"
16/09/2025	2025/281	Sans objet			
16/09/2025	2025/282	Fixant les modalités de règlement d'une convention de stage en ostéopathie avec Ostébio dans le cadre de la campagne de prévention « Octobre Rose ».	ATELIER SANTE VILLE	OSTEOBIO	240 € TTC pour l'intervention de 8 étudiants le 12 octobre 2025 de 9h30 à 13h00
16/09/2025	2025/283	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'entreprise individuelle INS'TEMPS FAMILLE pour la mise en place d'ateliers de « Babypaint » et « Yoga en famille »	PETITE ENFANCE	Entreprise individuelle INS'TEMPS FAMILLE	180 € TTC « Babypaint » le samedi 15 novembre 2025 de 10h00 à 11h30 et « Yoga en famille » le samedi 6 décembre 2025 de 10h00 à 11h30 pour des groupes composés de 6 duos, adultes et enfants compris à chaque atelier
17/09/2025	2025/284	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec la Compagnie Ostara pour trois représentations du spectacle « Au jardin de Papagena »	PETITE ENFANCE	Compagnie Ostara	610 € TTC pour 3 représentations au 10 Place Jacques Brel, le mardi 2 décembre 2025 aux horaires suivants : •1 ^{ère} représentation de 9h45 à 10h15 •2 ^{ème} représentation de 10h30 à 11h00 •3 ^{ème} représentation de 15h30 à 16h00
19/09/2025	2025/285	Portant signature de l'avenant n°1 à la convention de formation avec le Réseau Canopé pour la mise en place d'une action de formation dans le cadre du dispositif NEFLE-CNR	EDUCATION	Réseau Canopé	Avenant ayant pour objet de supprimer le module 2, de modifier les dates horaires du module 3 et de modifier le prix du module 3 (facturé à 1 890€ TTC au lieu de 4 007,50€ TTC)
24/09/2025	2025/299	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de maintenance du logiciel IGR ETAT CIVIL	INFORMATIQUE	A.D.I.C. Informatique	Montant redevance annuelle : 60 € HT

25/09/2025	2025/300	Fixant la mise à disposition de locaux de la Scène Nationale de l'Essonne dans le cadre de la Semaine Bleue	RETRAITES	SCENE NATIONALE ESSONNE	A titre gracieux
29/09/2025	2025/301	Attribution du marché 2025-20 - Travaux de rénovation énergétique du gymnase de la Ferme du Temple à Ris-Orangis (91130) – en son lot n°1 : Démolition	MARCHES PUBLICS	HD BATIMENT pour le lot n°1	Montant du marché arrêté à 511 535,33 € TTC
29/09/2025	2025/302	Fixant les modalités de règlement d'une convention avec La Fédération Unie des Auberges de Jeunesse pour la participation à un séjour de groupe avec hébergement, dans le cadre d'un séjour Jeunesse	JEUNESSE	La Fédération Unie des Auberges de Jeunesse	4 604,10 € TTC se décomposant comme suit : •Formule 4 nuits en pension complète : Soit : 9 x 263,90 = 2 375,10€ •Location de skis + remontées mécaniques 4 jours : 1 739€ •2 séances de cours de Skis : 440€ •Assurance Ski FUJAJ : 50€
29/09/2025	2025/303	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec le Comité de l'Essonne HANDBALL 91 pour la mise en place de trois séances « Baby-Hand »	PETITE ENFANCE	Comité de l'Essonne HANDBALL 91	270 € TTC pour 3 ateliers d'une durée de 1h à destination de 10 enfants par séance : •Samedi 11 octobre 2025 Multi accueil la Farandole, •Samedi 15 novembre 2025 Multi accueil Menthe et Grenadine, •Samedi 6 décembre 2025 Multi accueil les Confettis
06/10/2025	2025/304	Fixant les modalités de règlement d'un contrat criterium du jeune conducteur avec l'organisme Automobile Club de l'Ouest - ACO Formations pour la mise en place d'une formation de prévention routière à destination des élèves du Collège Albert Camus	JEUNESSE	Organisme Automobile Club de l'Ouest - ACO Formations	6 060€ TTC jeudi 6 et vendredi 7 novembre 2025 de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 16h30 pour un total de 12 heures de formation sur 4 créneaux de 1h30 avec 30 élèves maximum par créneau.
06/10/2025	2025/305	Attribution du marché relatif aux travaux de rénovation énergétique du gymnase de la Ferme du Temple à Ris-Orangis (91130) - Marché 2025-20 en ses lots 4 et 5.	MARCHES PUBLICS	Lot 4 : MV ENERGIE Lot 5 : SAS IB ELEC	Lot 4 PLOMBERIE : 359 947,41 € TTC Lot 5 ELECTRICITE : 213 389,47 € TTC

07/10/2025	2025/306	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec l'entreprise de Steve Armance pour une démonstration de sculpture en chocolat et la tenue d'ateliers de gravure sur chocolat à l'occasion du Village d'hiver	CULTUREL	Entreprise de Steve Armance	1 400,00 € TTC décomposé comme suit : -Une première avance de 30 %, soit 420 € TTC -Le solde, soit 980 € TTC, après certification du service fait et présentation de la facture
08/10/2025	2025/307	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'association Coup de Pouce pour la mise en place de 9 clubs	EDUCATION	Association Coup de Pouce	Coût annuel de 500 € TTC par club soit 4 500 € TTC pour 9 clubs durant l'année scolaire 2025-2026 -3 clubs coup de pouce CLE (Clubs lecture et écriture) écoles élémentaires Ordener, Derrida et Moulin à Vent -1 club coup de pouce CLEM (Club lecture, écriture et mathématiques) école élémentaire Ordener ; -5 clubs coup de pouce CLA (Clubs langage) - écoles maternelles Picasso, Ferme du Temple, Guerton
08/10/2025	2025/308	Demande de subvention et candidature au titre du dispositif de valorisation du « Petit patrimoine naturel francilien » à la Région Ile-de-France pour « le Verger du plateau »	FINANCES CTM	Région Ile-de-France	Demande d'octroi de subvention et de prise en compte de la candidature de la commune au dispositif de valorisation du « Petit patrimoine naturel francilien » pour une durée de 5 ans
09/10/2025	2025/309	Fixant les modalités de règlement du contrat de prestation de services avec l'entreprise Julien Flous à l'occasion du Village d'hiver	CULTUREL	Entreprise Julien Flous	798 € TTC pour la mise en relation, la régie administrative, les supports de communication et la logistique des ateliers de sculpture sur chocolat le samedi 27 décembre 2025, de 14h30 à 19h00
10/10/2025	2025/310	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services avec l'entreprise individuelle INS'TEMPS FAMILLE pour la mise en place d'ateliers de « Babypaint » et « Massages bébés »	PETITE ENFANCE	Entreprise individuelle INS'TEMPS FAMILLE	540 € TTC « Babypaint » le vendredi 12 décembre 2025 et « Massage bébés » les mardi 14 octobre et vendredi 19 décembre 2025 et les mercredis 15 octobre, 12 novembre

					et 10 décembre 2025 pour des groupes composés de 6 duos, adultes et enfants compris à chaque ateliers
10/10/2025	2025/311	Fixant les modalités de règlement du contrat de cession de droits de représentation avec l'entreprise Monsieur Cirque et Cie pour une prestation musicale à l'occasion du Village d'hiver	CULTUREL	Entreprise Monsieur Cirque et Cie	1 055,00 € TTC pour 2 représentations de 45 min le samedi 27 décembre 2025 entre 17h et 19h avec un règlement en deux étapes : -Une première avance de 30 %, soit 316,50 € TTC -Le solde, soit 738, 50 € TTC, après certification du service fait et présentation de la facture
13/10/2025	2025/312	Attribution du marché relatif à la fourniture et à la livraison de chaussures de sécurité - Marché 2025-15	MARCHES PUBLICS	DESCOURS ET CABAUD PROLIANS ILE DE FRANCE	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum à 85 000 € HT
14/10/2025	2025/313	Attribution du marché relatif à la location quadriennale avec stockage chez le fournisseur des illuminations d'hiver pour la commune de Ris-Orangis (91130) – marché 2025-26	MARCHES PUBLICS	LEBLANC ILLUMINATIONS SAS	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum de 220 000 € HT sur une durée de 48 mois à compter de la notification du contrat
16/10/2025	2025/314	Attribution du marché relatif aux travaux de rénovation énergétique du gymnase de la Ferme du Temple à Ris-Orangis (91130) - Marché 2025-20 en son lot 2	MARCHES PUBLICS	Lot 2 : Société CHAPELEC en groupement avec les sociétés EMERAUDE et NORBA	Lot 2 Clos couvert :1 174 140,92 € TTC
21/10/2025	2025/315	Fixant les modalités de règlement d'une convention de mise à disposition à titre payant de la salle Passerelle avec l'association AGCRPA	RETRAITES	Association AGCRPA	Recette de 1 500 € pour l'année 2026
21/10/2025	2025/316	Fixant les modalités de règlement d'une convention de prestation de service avec l'association France Acouphènes pour animer des interventions d'information sur la	ATELIER SANTE VILLE	Association France Acouphènes	3 000 € TTC pour 21 séances du 25 septembre au 9 décembre 2025

		prévention auditive auprès des classes de CM1 des écoles élémentaires de la ville			
21/10/2025	2025/317	Attribution du marché relatif à la prestation de travaux de reprise des concessions funéraires temporaires - Marché 2025-25	MARCHES PUBLICS	Société SAS REBITEC	Marché à bons de commande sans minimum et avec le maximum à 89 000 € HT pour une durée de 48 mois à compter de sa date de notification
21/10/2025	2025/318	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation d'un atelier pédagogique par l'association Couleurs d'avenir	VIE DES QUARTIERS	Association Couleurs d'avenir	700 € TTC pour un atelier de sensibilisation aux gestes éco responsables à destination des habitants de la ville le 24 novembre 2025
23/10/2025	2025/319	Attribution du marché relatif aux travaux de rénovation énergétique du gymnase de la Ferme du Temple à Ris-Orangis (91130) - Marché 2025-20 en son lot 3	MARCHES PUBLICS	Lot 3 : CONSTRUCTION RENOVATION FRANCILIENNE	Lot 3 : Aménagements intérieurs : 457 604,62 € TTC